

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 4067 du 12 mars 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1904414S

Le commandant de la garde républicaine,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 21064 du 18 décembre 2018 (NOR : INTJ1834835S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2019 :

Soulard François NIGEND : 139 549 NLS : 5 323 569

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2019 :

Gironde Tiffanie NIGEND : 192 461 NLS : 8 040 436

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2019 :

Lebruman Cédric NIGEND : 213 089 NLS : 8 067 579

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 mars 2019.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. STRIEBIG*